



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 juin 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 17 juin 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 juillet 2003

**Chemin Communal du IIIème Millénaire - acquisition GUERIN -
secteur 3 : Lambon - modification**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Jeanine BIMES.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Yannick TARDY donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL
Madame BILLY ayant quitté la séance sans avoir désigné de mandataire, est excusée pour cette délibération ainsi que Monsieur LAMARQUE qui lui avait donné pouvoir.

Urbanisme & Affaires Immobilières**Chemin Communal du IIIème Millénaire - acquisition GUERIN -
secteur 3 : Lambon - modification**

Monsieur le Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du 12 novembre 2001, il a été décidé :

1 – d’acquérir de Monsieur GUERIN diverses emprises de terrain sur ses propriétés destinées à la plantation d’arbres d’alignement pour le Chemin Communal et la remise en état des venelles.

Ces emprises sont cadastrées :

- au lieudit « Les Verrines » IE n° 35 pour 1027 m² et n° 37 pour 382 m² ;
- au lieudit « Potère » HO n° 415 pour 106 m² ;
- au lieudit « Rue des Impasses » HO n° 411 pour 49 m² et « 17 rue des Impasses » HO n° 413 pour 16 m².

2 – et de lui verser pour ces acquisitions, les indemnités suivantes :

- une indemnité principale d’un montant de 353,53 € pour les terrains en nature de pré ;
- une indemnité de remploi de 15 % d’un montant de 53,05 € ;
- une indemnité principale d’un montant de 99,09 € pour les terrains en nature de jardin ;
- une indemnité de remploi de 15 % d’un montant de 14,86 € ;
- une indemnité d’éviction due au locataire des terrains à Potère, Monsieur MORIN, d’un montant de 36,74 € ;
- une indemnité d’éviction due au locataire des terrains aux Verrines, Monsieur MIRVENARD d’un montant de 498,97 €.

Parmi ces indemnités, il a été omis de mentionner une indemnité pour perte de plantation, revenant à Monsieur GUERIN, pour un montant de 320,22 € et figurant au compromis signé par Monsieur GUERIN le 24 septembre 2001.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le versement à Monsieur GUERIN de l’indemnité pour perte de plantations.

Cette dépense sera imputée sur le budget Espaces-Verts # 01986 – 8200 – 3014 – 8231 – 2111.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN